

# **COMMUNE DE DANNEMOIS**

## **SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FÉVRIER 2025**

L'an deux mille vingt cinq, le treize février à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le neuf février deux mille vingt cinq conformément aux articles 2121,10 du Code Général des Collectivités Territoriales sur l'ordre du jour suivant :

1. Élection des membres des commissions intercommunales,
2. Élection des membres des commissions communales
3. Autorisation d'achat de matériel
4. Autorisation d'une demande de DETR 2025
5. Remboursement à un élu
6. Gratification exceptionnelle aux agents

### **INFORMATIONS DIVERSES**

Sont présents : M. Richard Heysen, Maire

Mme Monique PAILLET, M. Olivier MARTIN, Mmes Joanna HAMONIAUX, Jennifer GAUTRET, Maires-Adjoints

MM. Fabrice DURAND, Bertrand SARREY, Frantz VAUDRY, Yann KADER , Kévin DUCH, Arnal Pascal, Olivier SAILLOUR, Conseillers Municipaux.

Absente excusée ou représentée :

Mme Sandra RODIER

Mme Laurence AFONSO pouvoir à Mme Monique PAILLET

Mme Murielle WILK donne pouvoir à M. Olivier SAILLOUR

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Richard HEYSEN qui souhaite la bienvenue aux Conseillers Municipaux.

Le Conseil Municipal choisit comme secrétaire de séance, Madame Joanna HAMONIAUX qui accepte.

Monsieur le Maire s'assure que l'ensemble des élus du Conseil Municipal a bien pris connaissance du procès-verbal du 18 janvier 2025 envoyé de façon dématérialisée et précise que l'affichage réglementaire a été respecté.

Le procès-verbal du 18 janvier 2025 est adopté à l'unanimité.

### **1 - ÉLECTION DES MEMBRES DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, procède à la désignation des délégués aux commissions intercommunales suivantes :

PNR : Richard HEYSEN, Jennifer GAUTRET, Kevin DUCH, Olivier SAILLOUR

CC2V : Richard HEYSEN, Monique PAILLET

SIARCE : Bertrand SARREY (T), Richard HEYSEN (S), Kévin DUCH (S)

SI MUSIQUE : Joanna HAMONIAUX, Kévin DUCH, Fabrice DURAND, Yann KADER

SIRTOM : Frantz VAUDRY (T), Olivier SAILLOUR (S), Yann KADER (S)

SIEGIF : Fabrice DURAND (T), Kévin DUCH (S), Olivier SAILLOUR (S)

AMSAD : Monique PAILLET, Murielle WILK

SEMEA : Richard HEYSEN (T), Murielle WILK (T), Jennifer GAUTRET (S)

## **2 – ELECTION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, procède à la désignation des délégués aux commissions municipales suivantes :

URBANISME / TRAVAUX : Présidente : M. Richard HEYSEN, Membres : Monique PAILLET, Jennifer GAUTRET, Bertrand SARREY, Fabrice DURAND, Frantz VAUDRY, Kévin DUCH, Yann KADER Adopté à l'unanimité

ÉCOLE / JEUNESSE / PÉRISCOLAIRE : Présidente Joanna HAMONIAUX, Membres : Richard HEYSEN, Murielle WILK, Olivier SAILLOUR, Yann KADER, Adopté à l'unanimité

Laurence AFONSO, MM. Olivier SAILLOUR, Fabrice DURAND Adopté à l'unanimité

FESTIVITÉS : Président : M ; Oliver MARTIN, Membres : Mmes Jennifer GAUTRET, Joanna HAMONIAUX, Fabrice DURAND, Kévin DUCH, Murielle WILK, Pascal ARNAL, Olivier SAILLOUR, Yann KADER, Adopté à l'unanimité

ENVIRONNEMENT : Présidente : Jennifer GAUTRET, Membres : Richard HEYSEN, Olivier MARTIN, Murielle WILK, Pascal ARNAL Adopté à l'unanimité

SOCIAL : Présidente : Monique PAILLET, Membres : Joanna HAMONIAUX, Kévin DUCH, Murielle WILK, Olivier SAILLOUR, Membres extérieurs : Marie-Louise PIEDOR, Marthe XXX, Christine PARIS Adopté à l'unanimité

FLEURISSEMENT : Présidente : Monique PAILLET, Membres : Bertrand SARREY, Olivier SAILLOUR, Yann KADER Adopté à l'unanimité

SENIORS : Présidente : Monique PAILLET, Membres : Richard HEYSEN, Murielle WILK, Pascal ARNAL, Olivier SAILLOUR

JEUNESSE : Présidente : Joanna HAMONIAUX, Jennifer GAUTRET, Kévin DUCH Adopté à l'unanimité

SECURITE : Président : Olivier MARTIN, Membres : Richard HEYSEN, Jennifer GAUTRET, Fabrice DURAND, Frantz VAUDRY, Pascal ARNAL, Yann KADER Adopté à l'unanimité

COMMUNICATION : Présidente : Monique PAILLET, Membres : Joanna HAMONIAUX, Fabrice DURAND, Kévin DUCH Adopté à l'unanimité

CULTURE : Présidente : Monique PAILLET, Membres : Fabrice DURAND, Murielle WILK Adopté à l'unanimité

## **3 – AUTORISATION D'ACHAT DE MATÉRIEL**

Monsieur le Maire expose que les services techniques ont besoin de matériel de remplacement afin d'effectuer leur mission dans de bonnes conditions, il a fait établir un devis et le montant s'élèverait à 2270,04 TTC. Il explique qu'avec la convention de mise à disposition d'un agent à Courances pour 14 heures la commune de Courances pourrait prendre en charge un tiers de ce montant.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de commander ce matériel et de l'inscrire au prochain budget.

Le conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

## **4 – AUTORISATION DE DÉPOSER UNE DETR 2025.**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Commune peut bénéficier d'une subvention au titre de la DETR 2025 auprès de l'état concernant l'opération « acquisition de vidéoprojecteur interactif pour les deux classes et acquisition de matériel pour la cantine scolaire ».

Monsieur le Maire explique le plan de financement :

DÉSIGNATION	DÉPENSES HT	DÉSIGNATION	RECETTE HT
Acquisition de vidéoprojecteur interactif pour les deux classes	4 052,00	Subvention 50 %	2 026,00
Acquisition de matériel pour la cantine scolaire	4 049,00	Subvention 50 %	2 024,50
TOTAL	8 101,00		4 050,50

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal l'autorisation de déposer un dossier de subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- AUTORISE à l'unanimité, Monsieur le Maire à déposer le dossier de subvention et à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

### **5 – REMBOURSEMENT A UN ÉLU**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a avancé une somme de 20 euros pour le rechargement de la clé de nettoyage du véhicule de la ville de Dannemois et il en demande le remboursement. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le remboursement cité ci-dessus.

### **6 – GRATIFICATION EXCEPTIONNELLE POUR LE PERSONNEL COMMUNAL ;**

Monsieur le Maire souhaite donner une gratification exceptionnelle

Considérant que le personnel communal joue un rôle essentiel dans le maintien de la qualité des services offerts à la population,

Considérant les efforts soutenus et l'engagement remarquable de l'ensemble des agents durant les six derniers mois, période marquée par une situation particulière.

Considérant que ces efforts ont permis de garantir la continuité et la qualité des services publics, malgré les défis rencontrés,

Considérant que la reconnaissance du travail accompli est un levier important pour la motivation et le bien-être des agents,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, (1 abstention), décide

1. D'attribuer une gratification exceptionnelle d'un montant de 1000 euros pour deux agents à temps complet et trois agents bénéficieront d'un montant de 500 euros au prorata du temps de travail en reconnaissance de leur engagement et de leur professionnalisme.
2. Que cette gratification soit versée au plus tard en mai 2025.
3. De remercier chaleureusement tous les agents pour leur dévouement et leur contribution à la qualité des services publics.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

- \* Contrat rural à l'étude
- \*Festivités

Un marché rural va être organisé

Le vide grenier aura lieu le 15 juin 2025

Le 14 juillet aura lieu à Courances le 13 juillet 2025

La fête du village aura lieu le 13 septembre 2025

La fête de Noël aura lieu le 5 décembre 2025

Une exposition à la Maison de la Culture sur les orchidées sauvages aura lieu le 1 et 2 mars 2025

La séance est levée à 20 heures 04